



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°12/2017

L'an deux mille dix sept,

Le seize mars à quatorze heures trente minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président,

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	13
Pour	13
Contre	1
Abstention	-
Non participation au vote	-

Etai^{ent} présents : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Roland BOULARD, Jean-Raymond EGON, Jean-Michel POINTUD, Raphaël BLANCHARD, Alphonse SCHWEIN, Gérard DULION, Stéphane LANG,
Et Mesdames Frédérique SCHULTHESS, Dominique DETERM, Annie COULON, Marie-Thérèse PICOT.

Absent représenté : Monsieur Vincent VERSTRAETE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc ROZE.

OBJET : PENALITES DE RETARD - MARCHÉ 15S0008 - FOURNITURE, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE D'UN ACCÈS SECURISÉ POUR L'ACHEMINEMENT DES APPELS D'URGENCE 112/18

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Vu le marché n°15S0008 - fourniture, mise en service et maintenance d'un accès sécurisé pour l'acheminement des appels d'urgence 112/18,

Vu la clause relative aux pénalités de retard,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **DECIDE** de fixer les pénalités de retard pour les prestations énumérées ci-dessous :

<u>N° engagement</u>	<u>Prestation</u>	<u>Prix de la prestation HT</u>	<u>Pénalités totales dues</u>	<u>Plafond à 26% du montant des prestations concernées</u>	<u>Pénalités retenues</u>
F00005836	Mise en service place de l'infrastructure sécurisée	20 820.00 €	12 567.00 €	5 413.20 €	5 413.20 €

- **AUTORISE** le président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
29 MARS 2017
PREFECTURE DE LA MARNE
RCL